

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Le présent dossier rempli et signé, devra être retourné à
Mr le Maire/Président du CCAS
CCAS – 10 bis, Esplanade de François-Mitterrand
03700 BELLERIVE/ALLIER

(au plus tard le 30 NOVEMBRE 2026)

DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE ETUDIANT ET L'APPRENTI

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT ou L'APPRENTI

Nom Prénoms

Date et lieu de naissance

Nationalité

Adresse.....

N° de téléphone :

Le candidat redouble-t-il sa classe ? OUI – NON (1)

Le candidat a-t-il déjà redoublé d'autres classes ? Si oui lesquelles et en quelle année ?
.....

Le candidat exerce-t-il une activité rémunérée ? OUI - NON (1)

Laquelle.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ETUDES

Etablissement fréquenté.....

Niveau des études.....

BOURSIER OUI NON (1)

Situation familiale : ☐ célibataire ☐ union libre ☐ pacs ☐ marié(e) ☐ séparé(e) ☐ divorcé(e)

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT

NOM.....

Prénom.....

Date et lieu de naissance.....

Profession.....

S'il (elle) est étudiant (e) : Boursier.....OUI NON (1)

Nombre d'enfant(s) à charge.....

BUDGET DE L'ETUDIANT ou DE L'APPRENTI

RESSOURCES MENSUELLES

⇒ Montant de la bourse :

⇒ Salaire :

⇒ Ressources du conjoint :

⇒ Allocations familiales :

TOTAL :

(1) rayer les mentions inutiles

DECLARATION DE L'ETUDIANT ou APPRENTI

Je soussignée (e)

Déclare sur l'honneur que je ne possède tant en mon nom personnel qu'au nom de mon conjoint (1) rien d'autre que ce que j'ai indiqué dans la présente demande. Cette dernière fait état d'une manière exacte et complète de l'ensemble de mes ressources.

A Bellerive-sur-Allier, le.....

Signature de l'étudiant.

Signature du conjoint,

(1) rayer les mentions inutiles

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

1 – Père, Beau-père ou Tuteur

NOM : Prénom :

Adresse :

☎ :

Profession :

2 – Mère, Belle-mère, Tutrice

NOM : Prénom :

Adresse :

☎ :

Profession :

3 – Enfants à charge des parents

<u>Nom Prénom</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Situation</u>

RESSOURCES FAMILIALES

(Cochez les cases correspondantes)

Père

- ☐ Salarié
- ☐ Artisan ou commerçant
- ☐ Retraité
- ☐ Exploitant agricole

Montant des ressources mensuelles.....

Mère

- ☐ Salarié
- ☐ Artisan ou commerçant
- ☐ Retraité
- ☐ Exploitant agricole

Montant des ressources mensuelles.....

Pour les EXPLOITANTS AGRICOLES – renseignements complémentaires

	Superficie	Revenu
Propriétaire.....		
Fermier.....		
Métayer.....		
TOTAL :		

Êtes-vous au Bénéfice Forfaitaire ? OUI NON (1)

Si non, montant du bénéfice réel :

DECLARATION DES PARENTS OU TUTEUR

Je soussigné (e)agissant en qualité de.....

déclare sur l'honneur que je ne possède tant en mon nom personnel qu'au nom de mon conjoint, (1) rien d'autre que ce que j'ai indiqué dans la présente demande, et que cette dernière fait état d'une manière exacte et complète de l'ensemble de mes ressources.

A Bellerive-sur-Allier le

Signature

Le père,

la mère,

Le tuteur,

REGLEMENT

OBJET DE L'INTERVENTION

La Commune accorde une aide aux étudiants et apprentis fréquentant des établissements d'enseignement supérieur ou d'apprentissage publics ou privés sous réserve de certaines conditions.

BENEFICIAIRES

Les étudiants ou les apprentis âgés de 16 à 28 ans révolus fréquentant un établissement supérieur ou d'apprentissage.

MODALITES D'ATTRIBUTION

Conditions de dépôt de dossier :

⇒ Domiciliation des parents (ou tuteurs) de l'étudiant, de l'apprenti à **Bellerive-sur-Allier** et rattachement au foyer fiscal.

Procédure d'instruction des dossiers

Les dossiers retirés au CCAS sont à retourner **au plus tard le 30 NOVEMBRE 2026**, accompagnés des pièces suivantes.

Pour l'étudiant ou l'apprenti

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie du livret de famille (si livret de famille)
- Certificat de scolarité ou certificat d'inscription dans un établissement
- Certificat de rejet ou l'attestation d'octroi d'une bourse nationale
- Justificatifs de ressources (bulletin de paie – pension alimentaire, bourse) de l'étudiant et du conjoint (trois derniers mois)
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Relevé d'identité bancaire

☒ Si le RIB n'est pas libellé au nom de l'étudiant ou de l'apprenti, joindre une attestation sur l'honneur autorisant le versement de la bourse sur le compte bancaire correspondant au RIB précité.

Pour les parents

- Photocopie du livret de famille
- Pour les parents divorcés : copie de l'extrait de jugement indiquant à qui est confié l'enfant et le montant de la pension alimentaire ;
- Père ou mère malade, enfant souffrant de malformations, ascendant à charge malade ou souffrant de malformations (certificat médical)
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, retraites, pensions, RSA, ASSEDIC (3 derniers mois)
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de l'année (N-1) et copie de la déclaration des revenus de l'année (N) si l'étudiant ou l'apprenti est marié, a signé un pacs ou vit maritalement.

⇒ **TOUT DOSSIER INCOMPLET EST REJETE.**

Le dossier est soumis à la Commission des Affaires Sociales qui décide de l'attribution et du montant de l'aide en fonction d'un barème et d'un seuil de points à atteindre.